

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité- Travail- Progrès
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

PROCES-VERBAL DE LA SESSION BUDGETAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE DOSSO AU TITRE DE L'ANNEE 2020

L'an deux mil vingt et les journées du 11, 12, 13 et 14 novembre, suite à la convocation du conseil en date du 30 octobre, s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie la troisième session ordinaire du Conseil Municipal dite session budgétaire sous la présidence de Monsieur IDRISSE ISSOUFOU, Maire de la Commune Urbaine de Dosso.

Etaient présents :

-quatorze (14) conseillers sur les dix-huit (18) ;

-deux (2) membres de droit :

- l'Honorable député Kadri Dodo,
- le représentant de sa majesté le Sultan de Dosso,

-les chefs de quartier de la ville de Dosso ;

-les chefs des services techniques communaux et déconcentrés.

Après la Fatiha, le président du conseil municipal a eu à remercier d'abord l'ensemble des participants d'avoir répondu à cette session budgétaire. Ensuite, dans son allocution il a présenté ses vœux de nouvel an à l'ensemble des participants et souhaite plein succès aux travaux de cette session budgétaire.

Enfin, il a invité les conseillers à un examen judicieux du projet de budget proposé en :

-**budget de fonctionnement** à trois cent soixante-trois millions neuf cent soixante mille trois cent soixante-seize (363 960 376) francs CFA.

-**budget d'investissement** à quatre cent soixante-trois millions neuf cent quatre-vingt-deux mille huit cent quarante-quatre (463 982 844) francs CFA ; afin de doter la commune d'un budget réaliste et réalisable. Après cette intervention, le projet d'**ordre du jour** soumis a été amendé et adopté ainsi qu'il suit :

1-lecture et amendement du PV de la première session extraordinaire ;

2-situation des délibérations de la 2em session ordinaire ;

3-présentation de la situation des recettes et dépenses de janvier à octobre ;

4-examen et adoption du projet de budget 2021 ;

5-suppression du montant de la caisse d'épargne des collectivités territoriales.

Divers :

➤ La gestion du conflit " Agriculteurs-éleveurs".

I. LECTURE ET AMENDEMENT DU PV DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE

Après lecture du procès-verbal de la session précédente, quelques corrections ont été apportées :

Page 1 :

Lire : les chefs de quartier de la ville de Dosso,

Non : les chefs de quartier de la ville de Dosso, et enfin

Page 2 :

Lire : la subvention du partenaire sera prise en compte dans le prochain budget.

Non : la subvention du partenaire sera prise en compte dans le prochain budget 2021 prévu à la session budgétaire pour les 11,12,13 et14 novembre.

II. SITUATION DES DELIBERATIONS DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE

1-la première délibération était relative à un deuxième remaniement pour la réhabilitation de l'abattoir frigorifique de la ville

2-la deuxième, portant entretien et réhabilitation du bâtiment et des hangars a été réalisée.

III. PRESENTATION DE LA SITUATION DES RECETTES ET DEPENSES DE JANVIER A OCTOBRE

Le receveur municipal a eu à présenter la situation des recettes et dépenses du 1^{er} janvier au 31 octobre 2020. Le constat général est le faible taux de recouvrement des recettes qui est de 43,29 % soit 178.792.395 FCFA sur une prévision annuelle de 412.956.073 FCFA.

Pour ce faire, le conseil préconise la sensibilisation, la redynamisation et l'équipement du service de recouvrement.

IV. EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE BUDGET 2021

Conclusions

L'examen du document a permis de retenir :

Titre I : projet de budget proposé

Le projet de budget proposé est maintenu à trois cent soixante-trois millions neuf cent soixante mille trois cent soixante-seize (363 960 376) francs CFA.

Titre II : le budget d'investissement est relatif aux opérations annuelles de réalisation du programme de développement de la commune.

Les opérations de fonctionnement et d'investissement sont spécifiées.

Le budget comprend en outre les comptes hors budget (CHB) et les annexes. Ainsi, après l'examen approfondi du document, la commission finance en collaboration avec les présidents des autres commissions élabore la synthèse des travaux.

En effet, le budget général est ainsi arrêté en recettes et en dépenses :

Budget ordinaire :

A la somme de trois cent soixante-trois millions neuf cent soixante mille trois cent soixante-seize (363 960 376) francs CFA.

Budget d'investissement :

A la somme de quatre cent soixante-trois millions neuf cent quatre-vingt-deux mille huit cent quarante-quatre (463 982 844) francs CFA.

Recettes d'édilité : Elles sont présentées dans ce rapport de synthèse sous la somme de cent millions (100.000.000) Franc CFA.

A l'issue des débats, les conseillers après en avoir délibéré par quatorze : « 14 voix pour », « zéro voix contre », « zéro abstention » : Le budget 2021 a été adopté.

V.SUPPRESSION DU MONTANT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

S'agissant des vingt-et-un millions cinq cent soixante-seize mille cent dix-neuf (21.576.119) francs CFA hors budget de la caisse d'épargne des collectivités territoriales, le conseil donne son approbation pour que cette somme, qui continue d'alourdir le budget soit dégrafée.

En cas de régularisation, le budget pourrait reprendre la même somme en recette de l'année en cours.

vi. Divers :

Le seul point en divers est la gestion du conflit " Agriculteurs-éleveurs". Ce point a vu l'interpellation des différentes parties à savoir les chefs de quartier/village et les éleveurs devant le conseil.

Il ressort des échanges qu'un cadre de concertation devrait être mis en place chaque année entre toutes les parties prenantes avant l'installation de l'hivernage et avant la période des récoltes. Ce faisant, qu'il s'agisse des sédentaires ou des nomades, une organisation adéquate allègera la campagne.

VII. DELIBERATIONS

1. Le projet d'ordre du jour a été voté par l'ensemble des conseillers présents.

2. le conseiller donne son approbation pour dégrader les vingt-et-un millions cinq cent soixante-seize mille cent dix-neuf (21.576.119) francs CFA hors budget de la caisse d'épargne des collectivités territoriales.

3. le conseiller donne son approbation pour l'achat d'un nouveau véhicule flambant neuf au Maire de la commune sur le budget 2021.

Avant de clôturer la session, le président du conseil a largement salué la promptitude avec laquelle les conseillers ont répondu à l'appel et participé aux différents débats.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du conseil a levé la séance.

Le Secrétaire de Général


IDRISSA ABDOU

Le Président du Conseil


IDRISSA ISSOUFOU

Adopté le 3/05/2021



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX A LA SESSION
BUDGETAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU TITRE DE L'ANNEE 2021

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENT
1	IDRISSA ISSOUFOU	MAIRE	
2	ADAMOU SEYDOU	1 ^{er} ADJOINT	
3	MAHAMADOU GARBA	2 ^{ème} ADJOINT	
4	ABDOU MADOUGOU	CONSEILLER	
5	ABDOULMOUMOUNI ADAMOU	CONSEILLER	
6	ELH. PANGA AMADOU	CONSEILLER	
7	DJIBRILLA ADAMOU	CONSEILLER	
8	HAROUNA NIANDOU	CONSEILLER	
9	DODO ISSAKA	CONSEILLER	
10	ADAMOU AMADOU	CONSEILLER	
11	GARBA ZAKARI	CONSEILLER	
12	YACOUBA SEYDOU	CONSEILLER	
13	DJIBO ISSAKA	CONSEILLER	
14	FADIMOU KOIRANGA	CONSEILLERE	
15	Mme. AMINA SEYNI	CONSEILLERE	
16	Mme. AISSA MOUSSA	CONSEILLERE	
17	Mme. BOUBACAR KADI	CONSEILLERE	
18	Mme. BOUBACAR KADI BAGNOU	CONSEILLERE	



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES DE DROIT A LA SESSION BUDGETAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL AU TITRE DE L'ANNEE 2021

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENT
01	HONORABLE SULTAN MAIDANDA SEYDOU DJERMAKOYE	MEMBRE DE DROIT	
02	REPRESENTANT DES CHEFS DE VILLAGE HASSANE MAIDANDA	MEMBRE DE DROIT	
03	HONORABLE DEPUTE KADRI DODO	MEMBRE DE DROIT	
04	HONORABLE DEPUTE ASSANE MAROU	MEMBRE DE DROIT	
05	REPRESENTANT DES CHEFS DE QUARTIER KASSOUM AMADOU	MEMBRE DE DROIT	